

Réf: Dossier 350474

Avis de constitution

SOCIETE « AFRI GLOW SARL »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4
NON LOIN DU GRAND CARREFOUR DE KOUMASSI, Lot 336,
Ilot 69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 03/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRI GLOW SARL »

Objet : Production et distribution de produits cosmétiques ; Achat et vente de produits cosmétiques.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4
NON LOIN DU GRAND CARREFOUR DE KOUMASSI, Lot 336,
Ilot 69

Dirigeant(s) M KADI ANWAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08079 du 10/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61921/GTCA/RC/2024 du 10/10/2024

